



**RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :**

Module de réception des soumissions de  
l'Agence Parcs Canada  
Service national de passation de marchés

**Télécopieur:** 1-877-558-2349

**Soumission par courriel:**

[pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca](mailto:pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca)

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

**RÉVISION 003 À UNE INVITATION À SOUMISSIONNER**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

**Bureau de distribution :**

Agence Parcs Canada  
Service national de passation de marchés  
Gatineau QC

<b>Titre :</b> Réfection du déservoir 2, Lieu historique national Canal de Lachine	
<b>N° de l'invitation :</b> 5P201-20-0086/A	<b>Date :</b> 24 décembre 2020
<b>N° de modification :</b> 003	
<b>N° de référence du client :</b> 1452	
<b>N° de référence de SEAG :</b> PW-20-00930900	

<b>L'invitation prend fin :</b> À : 14h00 Le : <u>14 janvier 2021</u>	<b>Fuseau horaire :</b> EST/HNE
---	------------------------------------

<b>F.A.B.:</b> Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
<b>Adresser toute demande de renseignements à :</b> Christine Piché	
<b>N° de téléphone :</b> 873-355-8841	<b>N° de télécopieur :</b> 1-877-558-2349
<b>Courriel :</b> Christine.piche2@canada.ca	
<b>Destination des biens, services et travaux de construction :</b> Voir aux présentes	

**À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

<b>Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :</b>	
<b>Adresse :</b>	
<b>N° de téléphone :</b>	<b>N° de télécopieur :</b>
<b>Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :</b>	
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>

N° de l'invitation :  
5P201-20-0086/A

N° de la modification :  
003

Autorité contractante :  
Christine Piché

N° de référence du client :  
1452

Titre :  
Réfection du déservoir 2, Lieu historique national Canal de Lachine

---

### Modification 003

La modification suivante est apportée :

- A. Répondre aux questions des soumissionnaires ;
- B. Ajouter un document - pièce jointe de l'appel d'offres.

### A. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1a : Serait-il possible d'obtenir le rapport environnemental / de caractérisation du terrain afin que les différents entrepreneurs en traitement des sols contaminés puissent évaluer la situation.

R1a : Voir document de l'étude géotechnique et caractérisation environnementale sommaire de sols.

#### **CLAC 1452 - Déversoirs 1 et 2 - Étude géotechnique et caractérisation sommaires des sols (20-03-17)**

Q1b : Serait-il possible d'obtenir le rapport / l'étude de caractérisation phase II qui va permettre de déterminer :

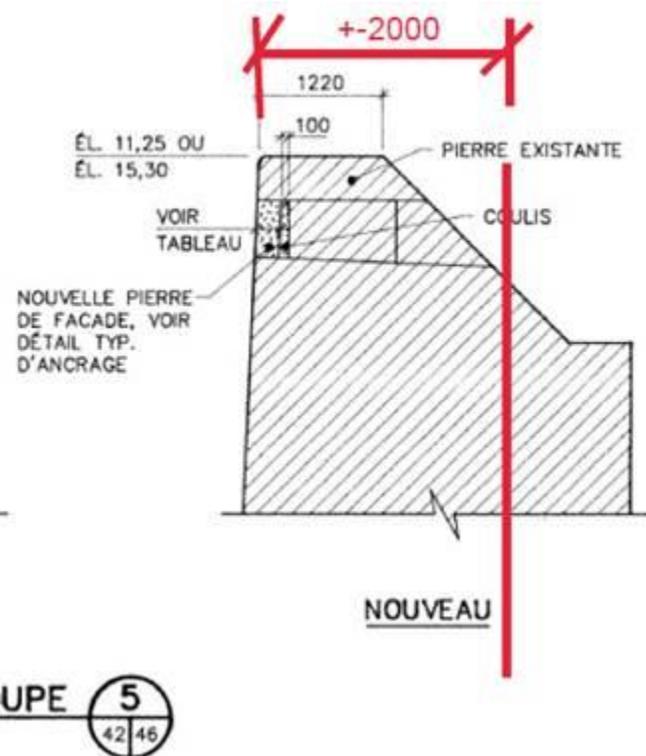
- L'événement qui a causé la contamination ;
  - Le type des contaminants (certificats d'analyse) ;
  - La description des sols (logs de forage) ;

R1b : Il n'y a pas de rapport / étude de caractérisation phase II. La caractérisation des sols pour fins d'élimination et disposition hors site des remblais excavés est sous la responsabilité de l'entrepreneur (article 1.2 du bordereau des prix). L'entrepreneur doit faire la caractérisation en pile sur le site. Pour ce qui est de l'élimination et la disposition hors site des matériaux de déblai contaminés, le bordereau a un article de paiement pour chaque type de concentrations en contaminants (articles 2.7.5.1@3), et sera rémunéré selon la plage de contamination identifiée suite à la caractérisation des sols.

Serait-il possible de fournir des informations supplémentaires concernant :

Q2 : Information sur la structure du quai (*mur derrière lequel se font les injections*)

R2 : Les dessins existants disponibles n'indiquent pas clairement l'épaisseur des murs et du monolithe du canal. Le contour montré sur le plan C5 montre seulement le dessus du mur visible en surface. À titre indicatif, voici une coupe tirée du dessin de référence GC-920-02-200-46-06.



Q3 : critères de performance à atteindre (*injection des sols*)

R3 : La profondeur requise pour le forage est indiquée au plan C5. Rappelons aussi l'item 3.3.2 de la clause 036000 : « Le patron et la localisation des trous d'injection sont montrés sur les dessins à titre indicatif. L'Entrepreneur présentera le patron requis selon les conditions du site. »

Q4 : instrumentation requise : le suivi au 0,1 mm prêt (*déformation du terrain durant injection*) en temps réel semble stricte et difficile à atteindre du point de vu d'un entrepreneur spécialisé en traitement des sols (Menard)

R4 : La précision de 0,1 mm concerne la calibration de l'instrument de mesure. Sur place, les travaux doivent se faire sous la surveillance d'un superviseur ayant au moins cinq 5 ans d'expérience tel que spécifié à l'article 1.5.1.1 de la clause 03 60 00 et capable de reconnaître une déformation du terrain s'il y a lieu.

## B. AJOUT DE DOCUMENT - pièce jointe de l'appel d'offres

### AJOUT DE DOCUMENT

Veuillez-vous référer aux documents téléchargés le 24 décembre 2020.

**CLAC 1452 - Déversoirs 1 et 2 - Étude géotechnique et caractérisation sommaires des sols (20-03-17)**

**LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.**